

**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers,  
le 2 juin 2004

**2003/2004 - CIRCULAIRE N°16**

**Objet : ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE**

*L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du Comité régional se dérouleront le  
**Samedi 26 Juin 2004 de 9h00 à 13h00** (salle n° 5)  
à Béziers, à la Maison de la Vie Associative, 15 rue du Général Margueritte, (direction gare).*

Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- ☞ L'invitation à l'attention de tous les licenciés à participer à cette Assemblée Générale dont ils sont membres. Cette invitation est donc à porter à la connaissance de tous.
- ☞ L'invitation à participer au Conseil d'Administration.
- ☞ L'état des licenciés par club.

Les documents, cités ci-dessous, vous seront adressés dans un prochain courrier après la réunion de bureau du 12 juin. Tous ces documents seront à apporter le jour de l'Assemblée :

- ☞ L'ordre du jour du Conseil d'Administration.
- ☞ Le rapport moral.
- ☞ Le rapport financier.
- ☞ Le calendrier prévisionnel 2004/2005.
- ☞ L'état des arbitres diplômés.

Programme de la journée :

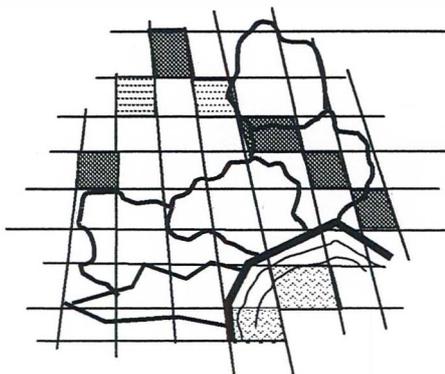
- de 9h00 à 10h30 Discussion des rapports moral et financier.  
Approbation.
- de 10h30 à 13h00 Conseil d'Administration (dont vous êtes membre).  
Elaboration du calendrier pour la saison 2004/2005.
- de 14h30 à 16h30 1<sup>ère</sup> réunion de bureau de la saison 2004/2005.

Repas du midi :

Les personnes désirant déjeuner en ville peuvent, si elles le souhaitent, contacter la secrétaire technique qui se fera un plaisir de faire la réservation auprès du restaurant de leur choix (ou à la péniche "La Félice" que beaucoup d'entre elles ont appréciée l'année dernière).

Au samedi 26 juin 2004.

Bien amicalement,  
Le Président



---

**Comité de Scrabble**  
**du Languedoc-Roussillon**  
3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

---

Béziers,  
le 2 juin 2004

**A tous les licenciés**

**Objet : Assemblée générale du Comité**

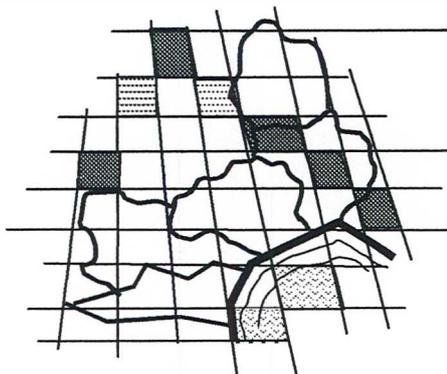
Vous êtes personnellement invité(e) à participer à l'Assemblée Générale du Comité régional – dont vous êtes membre – qui aura lieu le :

***Samedi 26 Juin 2004 à partir de 9h00 (salle n° 5)***  
*à Béziers, à la Maison de la Vie Associative, 15 rue du Général Margueritte, (direction gare).*

Tous les documents à traiter au cours de cette Assemblée Générale seront adressés très prochainement au Président de votre club.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée Générale, vous êtes prié(e) de prendre connaissance de ces documents et de remettre au (à la) Président(e) de votre club vos remarques, suggestions et vœux concernant les rapports moral et financier.

Le Président



---

**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

---

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

Béziers,  
le 2 juin 2004

**Objet : Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunira le **Samedi 26 Juin 2004 à partir de 10h30.**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est composé :

- des membres du Bureau,
- des Présidents de club ou de leur représentant.

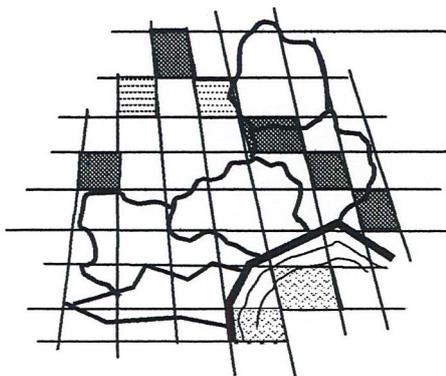
Les personnes ne siégeant pas au Conseil d'Administration, qui auront participé à l'Assemblée Générale, pourront assister à la séance.

L'ordre du jour et l'ébauche du calendrier pour la saison 2004/2005 vous seront envoyés ultérieurement.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration, nous compléterons le calendrier en y mentionnant tout ce qui concerne l'activité dans le Comité régional. Pour ce faire, vous voudrez bien avoir préparé vos propositions de participation aux compétitions fédérales et d'organisation de compétitions, TRAP et autres (rappel : la liste des PAP dans les clubs ne doit être établie qu'après l'élaboration du calendrier régional).

Si un club ne peut pas déléguer un de ses membres à l'Assemblée Générale, il est prié de faire parvenir ses propositions par écrit avant l'Assemblée Générale.

Le Président



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

Béziers,  
le 15 juin 2004

**2003/2004 - CIRCULAIRE N° 18**

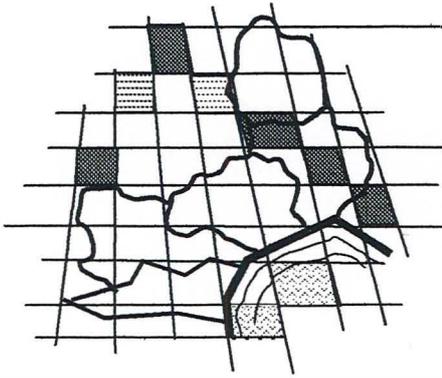
Veillez trouver, ci-joint, les documents suivants relatifs à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration qui se dérouleront le samedi 26 juin 2004 :

1. L'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Le calendrier prévisionnel 2004/2005
3. L'état des licenciés par club (rectificatif)
4. Le rapport moral
5. Le rapport financier
6. L'état des arbitres diplômés

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Au samedi 26 juin 2004.

Le Président



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

Béziers,  
le 14 juin 2004

**CONSEIL D'ADMINISTRATION du samedi 26 juin 2004**

**ORDRE DU JOUR**

**1. L'élaboration du calendrier**

a) Compétitions fédérales (notées en caractères gras)

- Second centre pour la compétition du Championnat de France Semi-rapides ?

b) Compétitions organisées par le Comité régional

- Qualifications Régionales (en septembre ?)
- TRAP en faveur des Scolaires (en janvier ?)
- Finale Régionale (le 6 février au Midi-Pyrénées et le 6 mars à Montpellier ?)
- Championnat régional en paires (en avril ?)
- Championnat d'Académie Scolaire (en février ?)
- L'AG du Comité régional (le 25 juin 2005 ?)

c) Dates des clubs

- Tournois Homologables
- TRAP

d) Les PAP

Quota de 30 PAP supplémentaires à attribuer (cf. agenda p. 75, paragraphe C.2.) :

- 1 (ou 2 pour les clubs qui le souhaitent) en faveur des scolaires,
- les autres.

e) Autres ?

## 2. Le Bureau

- a) Démission d'un membre de bureau : Marie-Jo Lévy
- b) Remplacement : Stéphane Legrand

## 3. La vie des clubs

### Changement de présidence dans les clubs :

- Nouvelle Présidente de club de La Grande Motte :  
Colette Balerin en remplacement de Nicole Rostoll.
- Nouveau Président de club de Nîmes :  
Jérôme Pascal en remplacement de Monique Raisin.

## 4. Le Comité et les clubs

### a) L'arbitrage

- Les diplômés : poursuite des évaluations
- La formation sous Sigles
- La formation sous Duplitop
- Nouveau GOA

### b) Les Interclubs

- L'arbitrage
- Le(s) centre(s)

### c) Les redevances

- Modification redevance PAP ?
- Autres modifications éventuelles

### c) L'aide aux joueurs

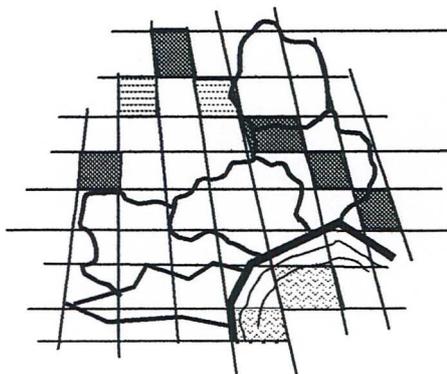
## 5. Divers

Les autres points que les clubs souhaitent aborder (ils peuvent d'ores et déjà les soumettre par téléphone, par e-mail à la secrétaire technique).

**ETAT DES LICENCIÉS PAR CLUB – Saison 2003/2004**

<b>Clubs civils</b>	<b>Licences 25 €</b>	<b>Licences 8 €</b>	<b>Licences 5 €</b>	<b>Autres</b>	<b>Valeurs Saison 2004/05</b>	<b>Total</b>	<i>Exercice N-1</i>
Ales	47					<b>47</b>	49
Argelès-sur-Mer	54	1		1	4	<b>60</b>	50
Béziers	46				1	<b>47</b>	50
Castelnau-le-Lez	32					<b>32</b>	29
La Grande Motte	32					<b>32</b>	20
Lunel	12		5			<b>17</b>	20
Montpellier	70	1		1		<b>72</b>	74
Narbonne	11				4	<b>15</b>	11
Nîmes	46				2	<b>48</b>	48
Perpignan	23	1	2			<b>26</b>	24
Saint-Jean	31	1			1	<b>33</b>	27
Sète	10					<b>10</b>	10
Vauvert	21					<b>21</b>	18
Villelongue	14					<b>14</b>	14
Comité I00	3					<b>3</b>	5
<b>TOTAL</b>	<b>452</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>477</b>	449

**RECTIFICATION**



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**  
3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers,  
le 15 juin 2004

**RAPPORT MORAL - SAISON 2003/2004**

**I. Statistiques au 31 mai 2004**

a) Licences

Pour cette saison, nous observons une augmentation de 6 % du nombre de licenciés "civils" (477 contre 449 la saison précédente).

Le nombre de licenciés est réparti de la façon suivante :

- Adultes de plus de 25 ans = 465 ; Jeunes = 5 ; Juniors = 6 ; Cadet = 1.

Par contre, les licenciés scolaires sont en chute libre dans notre Comité - même constatation dans toute la France - avec 45 licenciés (10 poussins, 25 benjamins, 5 cadets et 5 juniors) contre 61 scolaires la saison précédente.

Six clubs scolaires se sont affiliés (Arles-sur-Tech, Béziers, Narbonne, Montpellier, Argelès-sur-Mer et Perpignan).

Nombre total de licenciés pour 2003/2004 = 522 (en 2002/2003 = 510).

b) Les clubs

Le Comité du Languedoc-Roussillon compte toujours 14 clubs "civils" depuis la saison 2001/2002. Trois licenciés se sont directement inscrits au Comité.

Le club de La Grande Motte (I11) a changé de présidence au cours de la saison : Madame Colette Balerin succède à Madame Nicole Rostoll.

Colette BALERIN  
148 rue du Casino  
Amiral II  
34280 LA GRANDE MOTTE  
☎ 06 03 28 59 12

Le club de Nîmes (I06) vient de changer de présidence : Monsieur Jérôme Pascal succède à Madame Monique Raisin.

<p>Jérôme PASCAL          6 rue Benoît Germain          30900 NIMES          ☎ 06 71 17 70 02          Mél : radiobierfoot@aol.com</p>
--

Le Comité remercie les Présidents sortants pour ce qu'ils ont accomplis.

## II. Les résultats

En 2004, le Comité du Languedoc-Roussillon comptait :

S1 = 7 (7 en 9/2002) ; S2 = 12 (8) ; S3 = 28 (26) ; S4A = 21 (16) ; S4B = 22 (21) ; S5A = 50 (55) ; S5B = 57 (46) ; S6A = 60 (69) ; S6B = 72 (83) ; S7 = 193 (195).



A l'issu du Championnat Régional, nos champions sont les suivants :

NOMS	CLUBS	CHAMPIONS
Bohbot Hervé	Montpellier	Champion régional
Arona Gaye	Sénégal	2 <sup>ème</sup> Champion régional
Georget Pierre-Olivier	Saint Jean Pla de Corts	3 <sup>ème</sup> Champion régional
Bascou Bernard	Lunel	Champion Vermeil & Champion 4 <sup>ème</sup> série
Vurpillot Jacques	Béziers	Champion Diamant
Rasle Alain	Montpellier	Champion 2 <sup>ème</sup> série
Cerneaux Marie-Annick	Montpellier	Champion 3 <sup>ème</sup> série
Brazet Gisèle	Saint Jean Pla de Corts	Champion 5 <sup>ème</sup> série
Portail Christian	Perpignan	Champion 6 <sup>ème</sup> série
Fabre Jocelyne	Argelès-sur-Mer	Champion 7 <sup>ème</sup> série
Gevaert Steeve	Lunel	Champion Junior



Au niveau national :

- Jean-Yves Costa gagne l'Open au Championnat du Monde à Liège en Août 2003.
- Pierre Olivier Georget gagne la Coupe de France de Scrabble Classique en septembre 2003.
- Béatrice Méline, prix de la meilleure 3<sup>ème</sup> série sur les 3 festivals : Aix, Cannes et Vichy.
- Hervé Bohbot, Champion Régional de Blitz à Béziers en décembre 2003.
- Thierry Géhin, Champion Régional au Semi-rapides à Perpignan en mai 2004.
- Nicole Chanton de 3<sup>ème</sup> série, première du Comité au Simultané Mondial en janvier 2004.

- ☞ Tournois homologables dans le Languedoc-Roussillon :
  - Festival d'Argelès-sur-Mer en septembre 2003 : 2<sup>ème</sup> Pierre Olivier Georget, 1<sup>ère</sup> en 5<sup>ème</sup> série Wahiba Lebrun.
  - Festival de Montpellier en novembre 2003 : 2<sup>ème</sup> Arona Gaye.
- ☞ Championnat de France à Biarritz : 22 participants du Languedoc-Roussillon  
7<sup>ème</sup> Pierre-Olivier Georget.
- ☞ Finale Vermeils à Vichy : 24 participants du Languedoc-Roussillon  
11<sup>ème</sup> Jacques Vurpillot.
- ☞ Interclubs :  
23 équipes y ont participé (28 en 2003), deux équipes se sont qualifiées pour la finale qui s'est déroulée les 12 et 13 juin 2004 à Bron : Montpellier en catégorie Nationale, Argelès-sur-Mer en catégorie Promotion.  
Résultats : Montpellier 6<sup>ème</sup>, Argelès-sur-Mer 8<sup>ème</sup>.

**Félicitations à tous ces joueurs pour leurs performances... et à tous les participants !**

### III. Fonctionnement du Comité régional

#### a) Les réunions de Bureau

Le Bureau s'est réuni trois après-midi et un matin. Les affaires courantes ont été traitées lors de chaque réunion.

#### b) La Commission d'arbitrage

La Commission d'arbitrage ne s'est pas réunie cette saison.

#### c) Le Bureau

Pour des raisons personnelles, Marie-Jo Lévy n'a pas renouvelé sa licence pour la saison 2003/2004 et n'assume plus de fonction au sein du Bureau. Le Bureau a procédé à la recherche d'un remplaçant qui sera proposé lors du Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale.

#### d) Le secrétariat

Corine Bonnafous travaille comme secrétaire avec un contrat CEC depuis le début du mois de juillet 2003 au sein du siège social. Elle effectue toutes les tâches administratives sous le contrôle du Président, et son contrat est renouvelé pour une année supplémentaire.

#### IV. Relations avec les licenciés

##### a) Les circulaires

18 circulaires ont été envoyées par mél et/ou par courrier. 10 clubs possèdent une adresse électronique sur les 14 clubs du Comité régional. 8 exemplaires de circulaires ont été envoyés par courrier.

##### b) La formation de Sigles

Cette saison, le Comité a organisé une formation de Sigles à la Maison de la Vie Associative à Béziers, les 16 et 25 octobre 2003. 19 participants ont suivi cette formation et Séverine Gruchot était présente lors de la première journée. Malgré des salles petites et sonores, les participants ont progressé. Les stagiaires ont été défrayés pour les coûts du transport. La secrétaire a envoyé les feuilles de la formation aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer et qui utilisent régulièrement Sigles.

#### V. Compétitions

##### a) La participation

- Qualifications Régionales : 125 joueurs (contre 150 la saison précédente). Villelongue de la Salanque et Alès n'ont pas pu organiser la compétition cette saison.
- **Les Qualifications Vermeils**
  - 1<sup>ère</sup> session : 152 joueurs (contre 158 la saison précédente),
  - 2<sup>ème</sup> session : 127 joueurs (contre 132 la saison précédente).
- Simultané Mondial de Blitz : 33 joueurs (contre 39 la saison précédente).
- Championnat Régional en Paires : 37 paires (contre 33 la saison précédente).
- Simultané Mondial : 166 joueurs (contre 178 la saison précédente). Alès n'a pas pu organiser la compétition cette année.
- Finale Régionale : 89 joueurs (contre 101 la saison précédente).
- **Les Phases**
  - Phase I : 131 joueurs (contre 153 la saison précédente),
  - Phase II : 127 joueurs (contre 125 la saison précédente),
  - Phase III : 62 joueurs (contre 78 la saison précédente).
- Interclubs à Corneilhan, organisés par le Comité : 23 équipes (contre 28 la saison précédente). Problèmes de sauvegardes sur disquettes sous Dupli'Top pour exporter les scores sous Sigles et quelques erreurs d'arbitrage.

- Championnat de France Semi-rapides : 45 joueurs (contre 63 la saison précédente). Cette baisse s'explique par le fait que 36 joueurs ont joué cette compétition à Carpentras.
- **Les PAP & TRAP**
  - PAP :  
3299 joueurs (contre 3340 la saison précédente, 3508 en 2002 et 4030 en 2001). Baisse constante des participants. Par contre, il y a eu 488 joueurs au club d'Argelès-sur-Mer et le club de Villelongue de la Salanque a augmenté sa participation de 73 % !
  - TRAP :  
10 TRAP pour 413 joueurs (contre 454 la saison précédente). Nîmes et Narbonne n'ont pas organisé de TRAP cette saison. La participation du club de Castelnau le Lez a plus que doublé.
- **Les PAP & TRAP en faveur des scolaires**
  - PAP en faveur des scolaires :  
517 joueurs (contre 508 la saison précédente). Cela a permis de financer le budget scolaire au niveau de 1 076,50 €.
  - TRAP en faveur des scolaires :  
138 joueurs (contre 155 la saison précédente et bien loin des 190 joueurs en 1999).

La participation aux compétitions (sans prendre en compte les PAP & TRAP) est en diminution de 10,22 % pour cette saison (147 joueurs de moins par rapport à la saison précédente).

La participation aux TRAP est en baisse de 10 %.

#### b) Le scrabble classique

Il a démarré dans le Comité sous l'impulsion de Pierre-Olivier Georget et de Hervé Bohbot, avec deux tournois et le Masters. Plusieurs tournois ont été annulés pour manque d'inscription ou pour problèmes de date.

#### c) Le scrabble scolaire – les compétitions

- **Le Championnat d'Académie Scolaires à Argelès-sur-Mer du 6/03/2004** :  
Une fois de plus, Madame Liliane Legrain et son équipe ont organisé ce championnat au Collège d'Argelès-sur-Mer.  
33 participants (9 Juniors, 5 Cadets, 15 Benjamins, 4 Poussins).
- **Le Championnat de France "Jeunes et Scolaires" à Ruoms du 2/05/2004** :  
Nous n'avons eu que 8 places au Championnat de France contre 16, voire 25 les années précédentes (places en fonction des licences scolaires de chaque Comité).

Steve Gevaert se classe 7<sup>ème</sup> (même classement que l'année dernière) et se qualifie pour le Championnat du Monde. Rémi Ollier se place 12<sup>ème</sup> en cadet.

d) La diffusion des résultats

Le Comité a reçu les résultats par courrier et sur Internet. 4 clubs les ont envoyé par courrier, 6 clubs régulièrement sous Sigles et 3 autres sous un autre programme que Sigles.

Ainsi, la moitié des résultats arrive sous Sigles, ce qui facilite le travail de la secrétaire avec un gain de temps important malgré quelques corrections qui ont du être apportées.

e) L'arbitrage

Tout au long de la saison, nous avons traité 26 fiches d'évaluations JAR et AC. Notre état d'arbitres totalise 64 diplômés. Les diplômes ont tous été envoyés aux Présidents de club après chaque réunion de bureau du Comité.

Vous trouverez, ci-joint, l'état des joueurs diplômés au 12 juin 2004.

## VI. La presse

Les mêmes correspondants que l'année dernière ont tenu les lecteurs informés.

- Pour Scrabblorama :  
Thierry Géhin.
- Pour les rubriques dans l'Indépendant :  
Eglantine Borrás.
- Pour la parution sur Midi-Libre :  
Patrice Bulat (rédactionnel),  
Odette Bernade (partie de scrabble).

<b>LE RAPPORT FINANCIER – SAISON 2003/2004</b>
--

Vous trouverez ci-joint :

- le compte de fonctionnement,
- son annexe détaillée.

**RAPPORT FINANCIER AU 31/05/2004 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

<b>Solde créditeur au 31/05/2003</b>		<b>10 273,80</b>	<i>Exercice N - 1</i>
<b>Mouvements débiteurs de l'exercice dont :</b>		<b>-42936,97</b>	
licences - reversement Fédération	-8056,00		-7799,00
compétitions (1)	-9674,72		-10358,00
aide aux joueurs : dotation	-2555,00		-4135,00
gestion scolaire : compétitions	-1212,60		-2134,00
gestion scolaire (dotation poussins)	-0,00		-60,00
coupes et logos	-328,40		-316,00
frais de fonctionnement	-2939,66		-2626,00
frais de fournitures compétitions matériel	-133,20		0,00
	-65,82		-38,00
frais de personnel (2)	-15751,47		-12891,00
papeterie : achat	-908,96		-0,00
divers :			
- cadeaux	-31,80		-150,00
- frais de banque	-6,80		
achat ordinateur	-1272,54		
<b>Mouvements créditeurs de l'exercice dont :</b>		<b>44346,17</b>	
licences	11542,00		11183,00
compétitions	13476,50		14479,00
gestion scolaire : compétitions	560,00		1275,00
gestion scolaire : PAP (1076,50) & TRAP (917,00)	1993,50		2026,00
PAP (2964,60) + TRAP (615)	3579,60		3674,00
frais de personnel	12148,77		8575,00
papeterie : vente aux clubs	782,14		567,00
divers :			
- intérêts compte sur livret	263,66		201,00
<b>Solde créditeur du compte au 31/05/2004</b>		<b>11683,00</b>	

**(Bq 915,92 + Liv 11030,27 + Caisse 31,71 + A recevoir 316,46 - A payer 611,36)**

**BENEFICE : 2 301,16 € = (- 42 936,97 + 44 346,17) + (ordinateur 1 272,54 - amortissements 380,58)**

(1) dont dépenses d'arbitrage 2049,20 € (2862,30 € en 2003/04)

(2) dont 684 photocopies restantes à faire (carte d'abonnement 1000 copies à 38,24 €)

**RAPPORT FINANCIER AU 31/05/2004 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>EXCEDENT/DEFICIT Exercice N - 1</b>	
<b>Frais de personnel</b>	<b>3602,70</b>	<b>-4316,00</b>
salaire (1)	-10710,05	-9181,00
charges sociales	-5041,42	-3710,00
versement CNASEA	12148,77	8575,00
<b>Licences</b>	<b>3486,00</b>	<b>3384,00</b>
<b>Compétitions</b>	<b>7381,38</b>	<b>7795,00</b>
Vermeil 1	291,00	264,00
Vermeil 2	191,00	226,00
Phase I	202,50	217,00
Phase II	558,00	552,00
Phase III	307,00	358,00
Qualifications Régionales	586,00	802,00
Simult. Mondial	366,50	382,00
Finale régionale	525,60	513,00
Interclubs	596,18	388,00
Semi-rapides	178,00	419,00
PAP - TRAP	3579,60	3674,00
<b>Scolaires</b>	<b>1340,90</b>	<b>1107,00</b>
Ch. D'Académie	-282,50	-590,00
Ch. de France	-370,10	-269,00
TRAP + PAP en faveur des scolaires	1993,50	2026,00
Gestion scolaire : dotation poussins	0,00	-60,00
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>-2939,66</b>	<b>-2626,00</b>
Secrétariat + fourm. De bureau + info	-577,25	-894,00
Internet	-79,35	-118,00
Téléphone (2)	-404,19	-236,00
Timbres	-295,89	-334,00
Réunions	-1042,30	-643,00
Formation	-466,30	-300,00
Abonnement scrabblorama	0,00	-40,00
Assurance	0,00	-61,00
Autres	-74,38	0,00
<b>Frais de fournitures compétitions</b>	<b>-133,20</b>	<b>0,00</b>
Pendules	-133,20	0,00
<b>Matériel</b>	<b>-65,82</b>	<b>-38,00</b>
Interrupteur pour ordinateur	-16,90	
Réparation ordinateur	-23,92	
Téléphone secrétariat	-25,00	
Mémoire ordinateur portable 128 Mo		-38,00
<b>Aide aux joueurs</b>	<b>-2555,00</b>	<b>-3785,00</b>
Ch. du Monde (3)	-275,00	-475,00
Ch. de France	-1100,00	-1750,00
Finale Vermeils	-720,00	-870,00
Finale Interclubs	-460,00	-690,00
<b>Divers</b>	<b>225,06</b>	<b>51,00</b>
Solidarité Alès + S. Bergeault	0,00	-150,00
Cadeaux S. Lanicot	-31,80	
Frais de retour chèque impayé	-4,78	
Agios	-2,02	
Intérêts cpte sur livret année 2002/03	263,66	201,00

(1) avec salaires de S. Lanicot et de C. Bonnafous au mois de juillet & août 2003

(2) avec abonnement France Télécom :

mise en service 46,12 € ; abonnement 168,70 € ; communications **189,38 €**

(3) aide aux joueurs du Ch. du Monde année 2002/03

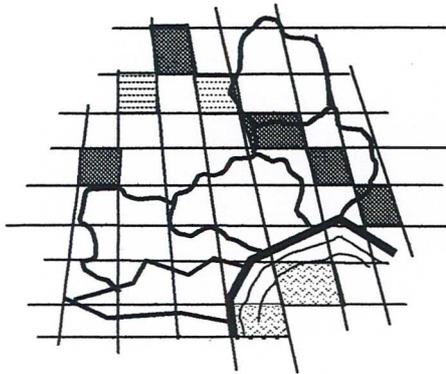
**COMITE I - ETAT DES ARBITRES AU 12/06/2004**

<b>JAF (Juge arbitre fédéral)</b>	
BOHBOT Hervé	I04
CABES Marc	I04
GEORGET Pierre-Olivier	I05
PASCAL Jérôme	I06
RASLE Alain	I04

<b>AF (Arbitre fédéral)</b>	
BEAUFILS Gérard	I14
2003 LARAKI Adil	I06
LEGRAND Stéphane	I04

<b>JAR (Juge arbitre régional)</b>	
ALLEN David	I03
BASCOU Bernard	I13
BERART Jean-Paul	I03
BETSCH Janine	I05
BOIRAUD Bénédicte	I17
BORRAS Eglantine	I07
CHANTON Nicole	I05
CHARON Jeanine	I19
DE LA GRANDE Claude	I17
GARIMOND Rémy	I03
GEHIN Thierry	I03
GEVAERT Steeve	I13
GEVAERT Serge	I13
GINOUX Monique	I01
GIRARD Danièle	I03
HENON Yves	I07
JOGUET Jean-Luc	I14
LANICOT Sylvette	I03
LE CAER Gérard	I04
LEGRAIN Liliane	I19
MAILHE Annie	I03
MARCOS Dominique	I03
MELINE Béatrice	I03
MERCADIER Michèle	I21
RIVALLANT Claude	I03
ROCHE Chantal	I14
ROUGEOT Annie	I03
VAVDIN Gilbert	I20

<b>AC (Arbitre correcteur)</b>	
BOHBOT Théodora	I04
BOTELLA Gilberte	I19
BRIAS Robert	I13
CASTAGNE Serge	I19
CERNEAUX Marie-Annick	I04
CHABANON Janyne	I04
CHARLES Jany	I04
CORAL Roselyne	I19
COULET Amy	I11
DAVID Jack	I03
DEQUIDT Simone	I19
ESCALIER Christiane	I04
ESPINET Francis	I07
GALAN Eliane	I03
GALAU Michelle	I03
GEVAERT Liliane	I13
GILABERT Lydia	I17
2003 GOUTIERS Sylvie	I04
HOENIG Annick	I20
ITTAH Edith	I04
LEON Jocelyne	I19
LOVOTTI Sylvie	I01
MARINO Danielle	I05
MOLIMARD Marie-Lou	I17
MONTEIL Joëlle	I11
RACHAIL Marie-Pierre	I06
RAISIN Monique	I06
ROUVIERE Eliane	I01
SANCHEZ Huguette	I11
SCHWAB Gilberte	I04
TOUATY Fabrice	I07



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

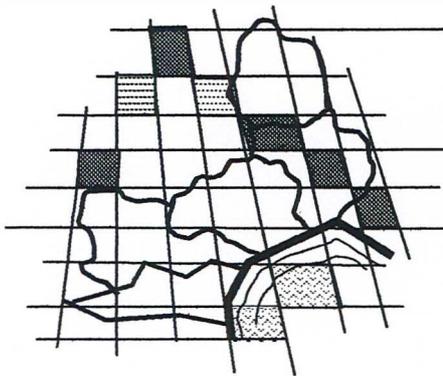
Béziers,  
le 29 juin 2004

**2004/2005 - CIRCULAIRE N°1**

**Objet :**

1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité Régional
2. Conseil d'Administration - Etablissement du calendrier - Composition du Bureau
3. Décisions au cours de la réunion de Bureau

Il est souhaitable que les informations contenues dans les documents joints soient portées à la connaissance de tous les licenciés.



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers,  
le 29 juin 2004

**ASSEMBLEE GENERALE 2004**

L'Assemblée Générale du Comité du Languedoc-Roussillon s'est tenue à Béziers le samedi 26 juin 2004 à la Maison de la Vie Associative. La séance est ouverte à 9h15.

• Sont représentés les clubs de :

Alès – Argelès-sur-Mer – Béziers – Castelnaud-le-Lez – La Grande Motte – Lunel – Montpellier – Narbonne – Nîmes – Perpignan – Saint Jean Pla de Corts – Vauvert – Villelongue-de-la-Salanque

**Absent :** le club de Sète

• Membres du Bureau :

**Présents :** David ALLEN, Gilbert VAVDIN, Danièle GIRARD, Eglantine BORRAS, Nicole CHANTON, Sylvette LANICOT

**Excusé :** Christian PAULS

**Secrétaire Technique :** Corine BONNAFOUS

Changement de présidence dans les clubs :

LA GRANDE MOTTE      Colette BALERIN      *en remplacement de Nicole Rostoll*

Mme Colette BALERIN  
148 rue du Casino  
Amiral II  
34280 LA GRANDE MOTTE  
☎ 06 03 28 59 12

NIMES

Jérôme PASCAL

*en remplacement de Monique Raisin*

Mr Jérôme PASCAL  
6 rue Benoît Germain  
30900 NIMES  
☎ 06 71 17 70 02  
Mél : pascaljero@wanadoo.fr



LUNEL

Bernard BASCOU

*en remplacement de Robert Brias*

Mr Bernard BASCOU  
396 rue du Mont Ventoux  
34400 LUNEL  
☎ 04 67 71 34 75

## RAPPORT MORAL

David Allen présente et détaille le rapport moral envoyé à tous les clubs le 15 juin 2004. Il apporte les quelques précisions supplémentaires ci-dessous :

### **1. Les clubs**

Le Président remercie chaleureusement Monique Raisin et Robert Brias pour leur dévouement à leur club et à leurs licenciés pendant plusieurs années.

### **2. Les résultats**

David Allen souligne les bons résultats de nos joueurs et complète les informations suivantes :

- **Phase 2** : Sylvia Humbert du club d'Alès, 3<sup>ème</sup> en classement national,  
Josiane Jean du club de Castelnau-le-Lez, 7<sup>ème</sup> en classement national,  
Rose Martinez du club de Sète, 6<sup>ème</sup> dans sa série 6 au classement national.

### **3. Les relations avec les licenciés**

Les clubs qui n'ont pas eu d'adresse électronique pour la saison écoulée ont été : Alès, Béziers, Lunel et Sète.

### **4. L'arbitrage**

Le Président remercie les personnes qui ont participé aux évaluations des candidats A.C. et J.A.R. et plus particulièrement Serge Gevaert et Claude Rivallant pour leur implication.

Aucune autre question n'étant soulevée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

<b>RAPPORT FINANCIER</b>
--------------------------

Eglantine Borrás passe la parole à Corine Bonnafous qui présente les comptes de la saison et détaille l'annexe envoyée avec le rapport.

Le Comité remet à chaque club, pour cette fin de saison, le chèque correspondant aux aides aux joueurs.

Aucune autre question n'étant pas soulevée, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

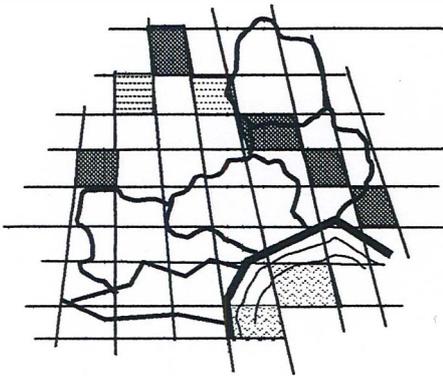
L'Assemblée générale est close à 10h30.

**Date de la prochaine Assemblée Générale du Comité**

La prochaine Assemblée Générale du Comité aura lieu à Béziers le :

**Samedi 25 juin 2005**

Le Président



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

Béziers,  
le 29 juin 2004

**CONSEIL D'ADMINISTRATION - Samedi 26 juin 2004**

**A porter à la connaissance de tous les licenciés**

**I. CALENDRIER DES COMPETITIONS**

Vous trouverez, ci-joint, le calendrier des manifestations pour la saison 2004/2005.

**A noter quelques précisions :**

- Qualifications Régionales du 25/09/2004 :
  - Béziers accueillera Narbonne,
  - Castelnaud-le-Lez accueillera Vauvert et Lunel,
  - Montpellier accueillera Sète,
  - Nîmes accueillera La Grande Motte et Alès,
  - Villelongue de la Salanque accueillera Perpignan et Argelès-sur-Mer.
  
- Championnat de France Phase I du 10/10/2004 :
  - Nîmes accueillera Alès,
  - Vauvert accueillera Castelnaud, La Grande Motte, Lunel, et Montpellier.

## II. ATTRIBUTION DES PAP POUR LA SAISON 2003/2004

Aux 10 parties auxquelles a droit chaque club (dont 1 au profit du budget scolaire), le quota restant de parties supplémentaires est réparti de la façon suivante :

	<b>Quota initial</b>	<b>Supplémentaires</b>	<b>TOTAL</b>
ALES	10 (dont 1 scol.)	7	17
ARGELES	10 (dont 1 scol.)	1	11
BEZIERS	10 (dont 1 scol.)	2	12
CASTELNAU	10 (dont 1 scol.)	1	11
LA G <sup>DE</sup> MOTTE	10 (dont 1 scol.)	6	16
MONTPELLIER	10 (dont 1 scol.)	1	11
NARBONNE	10 (dont 1 scol.)	0	10
NIMES	10 (dont 1 scol.)	0	10
PERPIGNAN	10 (dont 1 scol.)	1	11
ST-JEAN	10 (dont 1 scol.)	0	10
VAUVERT	10 (dont 1 scol.)	3	13
VILLELONGUE	10 (dont 1 scol.)	0	10
<b>TOTAL des PAP</b>		<b>22</b>	<b>= 142</b>

Les clubs qui n'ont pas encore donné les dates choisies pour leurs PAP les enverront dès que possible à Corine Bonnafous et **au plus tard pour le 15 juillet 2004** avec :

- adresse de la salle (plan si nouvelle salle),
- téléphone pour pouvoir joindre la (le) responsable des PAP,
- jour de la semaine,
- heure,
- précision de la date choisie pour la partie en faveur des scolaires.

### III. LE BUREAU

Vous trouverez, ci-joint, les informations relatives sur la composition du Bureau.

- Nouveau Membre de Bureau du Comité:

Un de ses membres n'assumant plus de fonction, sur proposition du Président, le Bureau soumet au vote l'intégration de Stéphane Legrand, du club de Montpellier. Stéphane Legrand est élu à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

- Le secrétariat :

La secrétaire doit passer, soit une formation dite complémentaire de 400 heures maximum en charge de l'Etat, soit un bilan de compétences prévus au Code du Travail afin que le Comité ne se voit pas refuser l'accès à d'autres contrats CES ou CEC. Corine a signé un avenant au contrat RMI auprès de la Commission Locale d'Insertion, dont elle est au dispositif RMI, pour effectuer le bilan de compétences afin que cela n'induit aucun frais à notre Comité.

C'est en faisant cette démarche que la Commission Locale d'Insertion nous a informé que nous avons droit à une aide complémentaire départementale puisque nous avons signé un CEC avec une bénéficiaire du Revenu Minimum d'Insertion. Cette aide est d'un montant de 1 525 € par an, dans la limite de 5 ans. Nous en avons fait la demande auprès du Conseil Général de l'Hérault pour l'année en cours ainsi qu'une demande de dérogation pour la première année du CEC.

La CNASEA nous verse toujours les 80 % de l'aide de l'Etat.

### IV. LE COMITE ET LES CLUBS

- Sigles :

Les clubs recevront une mise à jour de Sigles Tournoi en fin juillet ou début Août 2004. Les clubs qui n'ont pas encore remis à la secrétaire les CD de Sigles, nous les remercions de ne pas tarder à nous les retourner par courrier.

A partir de cette saison, les mises à jour seront désormais disponibles en téléchargement sur le site de la Fédération. Pour ceux qui en font la demande, la secrétaire peut envoyer aux clubs 1 ou 2 mises à jour de Sigles dans l'année (fichiers de programmation, de classement et de licence).

- Interclubs

Il a été voté par la majorité du Conseil d'Administration que le Comité ne pourra pas refuser des équipes pour les Interclubs, sauf éventuellement des équipes regroupant 2 "petits clubs" et des équipes composant moins de 7 joueurs + l'arbitre.

- Redevances

**PAP** : la redevance des PAP a été diminuée en raison de la baisse des licenciés scolaires. Elle sera d'un montant de 0,75 € pour s'aligner ainsi avec la redevance maximale de la Fédération.

La mise en place des redevances au Comité, proposée aux clubs qui organisent le **Championnat Régional en Paires** et le **Simultané Mondial de Blitz**, a été remise à la saison prochaine car cela nécessite une décision du Conseil d'Administration.

- Totaux des points PAP et TRAP :

La secrétaire vous enverra à la fin de la saison les points PAP et TRAP.

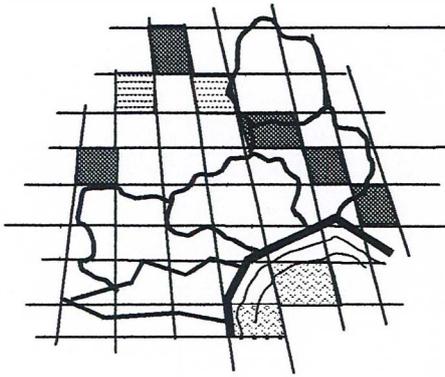
La séance est close à 12h30.

Le Président

<b>Septembre</b>	16 jeu au 19 dim 25 sam & 26 dim 26 dim 25 sam	<i>Festival d'Argelès-sur-Mer</i> <i>Festival de La Rochelle</i> TH Valence <b>Qualifications Régionales</b>	Béziers - Castelnau - Montpellier - Nîmes - Villelongue
<b>Octobre</b>	2 sam 9 sam 10 dim 16 sam & 17 dim 16 sam 17 dim 24 dim 25 lun au 31 dim	TRAP Fête du Scrabble <b>Championnat de France Phase I</b> <i>Festival de Toulouse</i> TRAP TH Les Pennes-Mirabeau TRAP <i>Festival d'Aix-les-Bains</i>	Argelès-sur-Mer Clubs Béziers - Nîmes - Perpignan - Vauvert  Alès  Perpignan
<b>Novembre</b>	6 sam 7 dim 8 lun au 14 dim 14 dim 20 sam 20 sam 21 dim 21 dim au 28 dim 22 lun au 27 sam	<b>Qualification Vermeil 1ère session</b> TH Avignon <i>Festival de Tournefeuille</i> <b>Championnat de France Phase II</b> Tournoi Classique TRAP TH Montpellier <i>Festival d'Agadir (FRAM)</i> Simultanés de France	Alès - Argelès - Béziers - Montpellier - Nîmes  Béziers - Castelnau - Vauvert Montpellier Montpellier  Clubs
<b>Décembre</b>	4 sam 5 dim 11 sam 18 sam	Simultanés Téléthon <b>Championnat de France Phase III</b> <b>Simultané Mondial de Blitz</b> TRAP	Clubs Montpellier Béziers Lunel
<b>Janvier</b>	15 sam 22 sam 29 sam 30 dim	<b>Simultané Mondial</b> <b>TRAP en faveur des Scolaires</b> TRAP Tournoi Classique	Alès - Argelès - Béziers - Castelnau - Lunel - Montpellier - Nîmes Alès - Argelès - Béziers - Lunel - Montpellier Lunel Saint Jean Pla de Corts
<b>Février</b>	5 sam 6 dim 12 sam 13 dim 19 sam au 27 dim 22 mar au 27 dim 26 sam	<b>Qualification Vermeil 2ème session</b> Finale Régionale Midi-Pyrénées Tournoi Classique TH Nîmes <i>Festival de Biarritz</i> <i>Festival de Cannes</i> TRAP	Alès - Argelès - Béziers - Nîmes - Vauvert (fournir 4 arbitres) Nîmes  Vauvert
<b>Mars</b>	5 sam 6 dim 12 sam 14 lun au 19 sam 26 sam & 27 dim 28 lun	Finale Régionale Championnat d'Académie Scolaire Simultanés de France <b>Championnat de France</b> <b>Championnat de France de Blitz</b>	Montpellier Montpellier Argelès-sur-Mer (salle Ferdinand Buisson) Clubs Martigues Martigues
<b>Avril</b>	2 sam 10 dim 15 ven au 17 dim 23 sam 24 dim	TRAP <b>Qualification Interclubs</b> Championnat de France Jeunes et Scolaires TRAP Championnat Régional en Paires	Castelnau-le-Lez Comité Belfort Vauvert Saint Jean Pla de Corts ( <b>sous réserve</b> )
<b>Mai</b>	2 lun au 8 dim 21 sam 22 dim	<i>Festival de Vichy &amp; Finale Vermeils</i> TRAP <b>Championnat de France en Semi-rapides</b>	Castelnau-le-Lez Perpignan - Lunel
<b>Juin</b>	4 sam 5 dim 11 sam & 12 dim 13 lun au 18 sam 19 dim 25 sam	TRAP Finale des Masters <b>Finale Interclubs</b> Simultanés de France TH Béziers ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE	Narbonne Saint Jean Pla de Corts  Clubs  Béziers
<b>Juillet</b>	15 ven au 22 ven	<b>Championnat du Monde</b>	Neuchâtel

## COMPOSITION DU BUREAU

<b>Président</b>	David ALLEN	☎ 04 67 28 25 09 🌐 <a href="mailto:david.w.allen@wanadoo.fr">david.w.allen@wanadoo.fr</a> 3 rue Montmorency 34500 Béziers
<b>Vice-Président</b>	Gilbert VAVDIN	☎ 04 68 73 99 58 🌐 <a href="mailto:cgvavdin@club-internet.fr">cgvavdin@club-internet.fr</a> 1 impasse Paul Rubens 66410 Villelongue-de-la-Salanque
<b>Secrétaire</b>	Danièle GIRARD	☎ 04 67 76 14 44 6 impasse des Châtaigniers 34500 Béziers
<b>Trésorière</b>	Eglantine BORRAS	☎ 04 68 52 48 57 🌐 <a href="mailto:borrasfr@yahoo.fr">borrasfr@yahoo.fr</a> 6 rue Odilon Redon 66000 Perpignan
<b>Commissaire aux Comptes</b>	Sylvette LANICOT	☎ 04 67 39 79 02 🌐 <a href="mailto:syllan@libertysurf.fr">syllan@libertysurf.fr</a> 22 rue Herman Rouzard 34410 Sérignan
<b>Déleguée pour les Scolaires</b>	Nicole CHANTON	☎ 04 68 83 91 87 🌐 <a href="mailto:nicole.chanton@laposte.net">nicole.chanton@laposte.net</a> 25 rue de la Pastora 66110 Amélie-les-Bains
<b>Responsable de la Promotion</b>	Christian PAULS	☎ 04 67 23 60 16 🌐 <a href="mailto:christian.pauls@cp.finances.gouv.fr">christian.pauls@cp.finances.gouv.fr</a> 11 avenue du 17 août 34260 Le Bousquet d'Orb
<b>Porte-parole Classique</b>	Stéphane LEGRAND	☎ 06 03 25 96 83 🌐 <a href="mailto:steleg@hotmail.com">steleg@hotmail.com</a> 1 rue de Cherchell 34070 Montpellier



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

**SUITE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
-  
DECISIONS PRISES AU COURS DE LA REUNION DE BUREAU**

**I. NOUVEAUTE**

• Finale Régionale :

Les 5 premiers des séries 5A, 5B, 6A, 6B et 7 du classement de la Fédération au 7 février 2005, qui ne sont pas qualifiés ni par les Qualifications Régionales et ni par le TRAP en faveur des scolaires, seront automatiquement qualifiés pour la Finale Régionale.

**II. LE COMITE ET LES CLUBS**

• Formations Sigles et Duplitop :

Deux stages d'une journée entière auront lieu cette saison, l'un à Montpellier et l'autre à Argelès-sur-Mer, dans le mois de septembre pour la pratique de Sigles et de Duplitop. Il est prévu de constituer pour Montpellier deux groupes de 6 personnes maximum. Le transport sera défrayé comme la saison précédente.

• Redevances

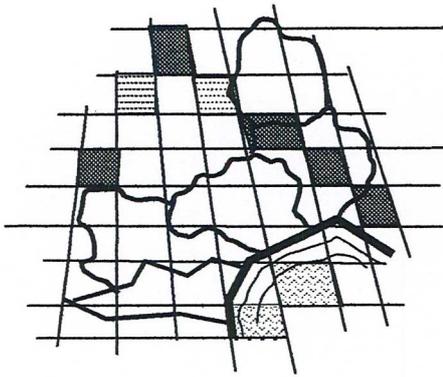
Suite à la demande formulée par le club de Montpellier (remboursement intégral du repas de midi pour les ramasseurs), le Bureau accorde une augmentation de la rétribution qui passe de 12 € à 15 € pour les compétitions d'une journée complète (**Phase II, Phase III, Finale Régionale et Championnat de France en Semi-rapides**).

- Participation amicale - joueurs non affilié au Comité

La "participation amicale", pour les joueurs étrangers non inscrits à la FFSc mais qualifiés pour le Championnat du Monde de la saison 2004/2005, a été revalorisée pour un montant de 100 € (au lieu de 75 €).

- Projecteur-vidéo

Suite à la demande du club de Montpellier de l'acquisition, par le Comité, d'un projecteur-vidéo pour le louer ensuite aux clubs qui en feront la demande, n'a pas été reçue car le Bureau considère qu'il serait risqué de transporter un tel matériel et avec toutes les conséquences pour l'entretien. Cette méthode n'avantagera pas le Comité.



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**

3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers,  
le 6 juillet 2004

**REUNION DE BUREAU - Samedi 26 juin 2004**

La réunion de bureau s'est tenue à Béziers, le samedi 26 juin 2004, à la Maison de la Vie Associative. La séance est ouverte à 14h30.

**Etaient présents :**

David ALLEN, Gilbert VAVDIN, Danièle GIRARD, Eglantine BORRAS, Nicole CHANTON, Sylvette LANICOT, Stéphane LEGRAND, Corine BONNAFOUS

**Absent excusé :**

Christian PAULS

**I. SUITE À L'ASSEMBLEE GENERALE ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**a) La répartition des charges dans le Bureau est décidée comme suit :**

Président	David ALLEN	Béziers
Vice-président	Gilbert VAVDIN	Villelongue-de-la-Salanque
Secrétaire	Danièle GIRARD	Béziers
Trésorière	Eglantine BORRAS	Perpignan

Déléguée pour les Scolaires :

Nicole CHANTON – Saint Jean Pla de Corts

Responsable de la Promotion :

Christian PAULS - I00

Porte-parole Classique :

Stéphane LEGRAND - Montpellier

Commissaire aux Comptes :

Sylvette LANICOT - Béziers

**b) Coordonnées des membres du Bureau :**

David ALLEN ☎ 04 67 28 25 09  
 🌐 [david.w.allen@wanadoo.fr](mailto:david.w.allen@wanadoo.fr)  
 3 rue Montmorency, 34500 Béziers

Gilbert VAVDIN ☎ 04 68 73 99 58  
 🌐 [cgvavdin@club-internet.fr](mailto:cgvavdin@club-internet.fr)  
 1 impasse Paul Rubens, 66410 Villelongue-de-la-Salanque

Danièle GIRARD ☎ 04 67 76 14 44  
 6 impasse des Châtaigniers  
 34500 Béziers

Eglantine BORRAS ☎ 04 68 52 48 57  
 🌐 [borrasfr@yahoo.fr](mailto:borrasfr@yahoo.fr)  
 6 rue Odilon Redon, 66000 Perpignan

Nicole CHANTON ☎ 04 68 83 91 87  
 🌐 [nicole.chanton@laposte.net](mailto:nicole.chanton@laposte.net)  
 25 rue de la Pastora, 66110 Amélie-les-Bains

Christian PAULS ☎ 04 67 23 60 16  
 🌐 [christian.pauls@cp.finances.gouv.fr](mailto:christian.pauls@cp.finances.gouv.fr)  
 11 avenue du 17 août, 34260 Le Bousquet d'Orb

Stéphane LEGRAND ☎ 06 03 25 96 83  
 🌐 [steleg@hotmail.com](mailto:steleg@hotmail.com)  
 1 rue de Cherchell, 34070 Montpellier

Sylvette LANICOT ☎ 04 67 39 79 02  
 🌐 [syllan@libertysurf.fr](mailto:syllan@libertysurf.fr)  
 22 rue Herman Rouzaud, 34410 Sérignan

**c) Personnes extérieures au Bureau :**

Secrétaire Technique Corine BONNAFOUS, Béziers  
 ☎ 04 67 28 25 09  
 🌐 [comite.lr.scrabble@wanadoo.fr](mailto:comite.lr.scrabble@wanadoo.fr)

Correspondant Scrabblorama Thierry GEHIN, Béziers  
 🌐 [thy.gehin@free.fr](mailto:thy.gehin@free.fr)

Consultants :

- web Patrice BULAT, Montpellier
- arbitrage Pierre Olivier GEORGET, Saint-Jean-Pla-de-Corts

**d) Sigles :**

Le Président demande à la secrétaire les nouvelles consignes de la Fédération concernant Sigles.

La Fédération demande qu'on leur renvoie les CD de SIGLES\_COMPLET, SIGLES\_TOURNOI (ou SIGLES.EXE) dans le but de les réutiliser pour les réactualiser. Elle n'envoie plus de mises à jour directes par courrier électronique mais elles seront désormais disponibles en téléchargement sur le site de la Fédération. Lors des précédentes formations sur Sigles, nous nous sommes aperçus que la majorité des participants ne savaient pas procéder à l'installation et à la mise en page du logiciel. En conséquence, pour simplifier les manipulations la secrétaire proposera aux clubs qui le souhaitent de leur envoyer une mise à jour fin décembre (29 mises à jour pour Sigles-Tournoi pendant la saison 2003-2004).

Les clubs recevront une mise à jour de Sigles-Tournoi en fin juillet ou au début août 2004.

**e) Formations Sigles & Duplitop :**

Nos formatrices, Sylvette Lanicot et Danièle Girard, envisagent de mettre en place un stage à Montpellier et un autre à Argelès-sur-Mer. Ces stages se dérouleront sur une journée, et avec 2 groupes de 6 personnes au maximum pour Montpellier. Les stages devront être effectués au mois de septembre, c'est-à-dire en début de saison.

**II. REDEVANCES****a) PAP :**

La redevance des PAP a été ramenée de 0,90 € à 0,75 € par joueur et par partie pour cette nouvelle saison.

**b) Championnat Régional en Paires & Simultané Mondial de Blitz :**

Le club de Saint Jean Pla de Corts accepte la nouvelle redevance du Comité pour le Championnat Régional en Paires pour un montant de 1,50 € par paire et sans dépense d'arbitrage. Mais nous attendons l'avis du club de Béziers qui n'a pas l'air d'être consentant pour verser une redevance au Comité sans dépense d'arbitrage. Le Blitz est une compétition qui exige un grand nombre d'arbitres, ce qui entraîne des dépenses importantes.

De toute façon, ces redevances devront être approuvées par le Conseil d'Administration et ne pourront s'appliquer qu'à partir de la saison 2005-2006.

### **III. COMPETITIONS**

#### **a) Finale Régionale :**

Le Bureau s'interroge pour être en mesure d'amener le nombre de joueurs à une centaine. Stéphane Legrand nous soumet son idée qui paraît être la meilleure : les 5 premiers des séries 5A, 5B, 6A, 6B et 7 du classement de la Fédération au 7 février 2005 qui ne sont pas qualifiés ni par les Qualifications Régionales et ni par le TRAP en faveur des scolaires, seront automatiquement qualifiés pour la Finale Régionale.

Nous consulterons le classement des joueurs, au 7 février 2005, sur le site de la Fédération avant d'envoyer la liste des repêchages.

#### **b) Championnat de France en Semi-rapides :**

Un centre supplémentaire sera ouvert à Lunel pour cette compétition pour éviter que certains joueurs se rendent dans d'autres Comités.

#### **c) Participation amicale : joueurs non affiliés à la FFSc sélectionnés au Championnat du Monde**

En ce qui concerne l'aide financière du Comité aux joueurs inscrits à des fédérations étrangères, Stéphane Legrand a réclamé que cette aide soit la même que pour les joueurs affiliés à la FFSc. Après discussion, il a été procédé à un vote à main levée pour fixer cette aide à 100 € (soit la moitié). Quatre membres du Bureau ont voté pour et deux se sont abstenus. La somme de 100 € a été retenue à la majorité.

#### **d) Interclubs :**

Le Bureau discute des endroits où pourraient se dérouler les Qualifications Interclubs. La salle de Corneilhan est toujours retenue dans nos choix. Par contre, la salle de Gruissan nous paraît lointaine surtout pour la préparation de la salle la veille de la compétition. On peut faire une demande à Mme Emmanuelli Labrini, ancienne Présidente du club scolaire de Montpellier, qui s'occupe de la gestion des locaux de la ville de Valras. Demander à la Mairie de Maraussan la dimension de leur salle qui semble au moins être aussi grande que celle de Corneilhan.

En outre, la responsable des scolaires demande au Président s'il y aurait la possibilité de former une équipe scolaire d'Arles-sur-Tech. Elle amènerait 3 ramasseurs scolaires pour aider le Comité. Le Bureau accepte cette proposition et offrira le repas aux 3 jeunes ramasseurs.

Nous prendrons contact avec le même traiteur que pour les Interclubs de cette année.

#### **Consignes d'arbitrage**

La responsabilité des Présidents de chaque club est de :

1. mettre en place la liste des personnes susceptibles à arbitrer,
2. s'assurer que Duplitop soit à jour,
3. recommander d'amener une imprimante compatible aux ordinateurs de chaque arbitre.

#### **IV. REQUÊTES DES CLUBS**

##### **a) Projecteur-vidéo :**

Lors de l'Assemblée Générale, le club de Montpellier a proposé au Comité de faire l'acquisition d'un projecteur-vidéo qui pourrait être loué aux clubs qui en feraient la demande. Après discussion, étant donné la fragilité de ce type de matériel (manipulation, transport), le Bureau a décidé de rejeter cette demande.

##### **b) Ramasseurs :**

Suite à la demande formulée par le club de Montpellier (remboursement intégral du repas de midi pour les ramasseurs), le Bureau accorde une augmentation de la rétribution qui passe de 12 € à 15 € pour les compétitions d'une journée complète (**Phase II, Phase III, Finale Régionale et Championnat de France en Semi-rapides**).

#### **V. NOUVEAU MEMBRE DE BUREAU**

Stéphane Legrand sera le porte-parole Classique pour cette nouvelle saison.

#### **VI. PROCHAINE REUNION DE BUREAU**

à 14h00 à la Maison de la Vie Associative, à Béziers :

Samedi 13 novembre 2004

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion se termine à 16h30.

Le Président